



Conseil Scientifique

Subventions de Recherche

Dossier de candidature

Nom :

Prénom :

Titre du projet :

Date limite de réception :

06 JUIN 2014

Règlement

Les subventions de recherche sont accordées par le Conseil Scientifique du fonds de dotation *AGIR* pour les Maladies Chroniques dans le cadre de sa mission de soutien à la recherche scientifique appliquée aux affections respiratoires et métaboliques.

Montant de l'appel d'offres : 40 000,00 €uros TTC maximum

Critères d'attribution

- Le projet d'étude ou de recherche doit être mené par un médecin ou un chercheur francophone (français ou étranger).
- Le projet doit toucher aux pathologies du syndrome d'apnées du sommeil, de l'insuffisance respiratoire chronique, du diabète, obésité et maladies de la nutrition, des maladies chroniques du foie, des pathologies ORL des maladies cardiovasculaires et du cancer bronchique, qu'il s'agisse d'une recherche fondamentale ou appliquée

Jury

Le Conseil Scientifique du Fonds AGIR pour les Maladies Chroniques présidé par le Professeur Jean-Louis PEPIN.

Modalités d'attribution

- Le dossier ci-joint est à retourner par mail plus une version papier pour le **au plus tard** au secrétariat du Conseil Scientifique.
- Ce dossier est soumis à deux rapporteurs, membres du Conseil.
- Le Jury statue souverainement sur la base de :
 - l'adéquation du projet avec la politique du Conseil Scientifique;
 - la qualité du projet;

- la qualité du candidat.

Modalités de versement

- Le versement est effectué :

✓ sur la demande expresse du candidat, à une personne morale au sein de laquelle il intervient dans le cadre de son projet.

- La subvention est versée :

✓ pour la première moitié, dès la décision du Jury

✓ pour la deuxième moitié, après réception d'un rapport intermédiaire et avis favorable des rapporteurs.

Précisions

- La subvention est attribuée pour aider matériellement le lauréat dans le cadre de la politique de soutien à la recherche mise en place par *le **Fonds AGIR pour les Maladies Chroniques***. A aucun moment, le boursier ne pourra se prévaloir d'un quelconque lien avec *le Fonds AGIR pour les Maladies Chroniques*, hormis la qualité de "Lauréat de la subvention du Conseil Scientifique du Fonds AGIR pour les Maladies Chroniques".

- Les sommes versées sont déclarées annuellement à l'administration fiscale.

- Le Conseil Scientifique du Fonds AGIR pour les Maladies Chroniques ne procède à aucun versement de salaire. Une partie de la subvention peut versée à un autre organisme par le biais d'une convention, sur demande écrite du responsable du projet.

FICHE DE RENSEIGNEMENT

Nom : _____ **Prénom :** _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ **Fax :** _____

E-mail : _____

Titre: _____

Fonctions : _____

Nom du Chef de Service ou de Laboratoire : _____

Titre du projet: _____

Site du projet : _____

Calendrier : _____ **Début :** _____

Fin : _____

Nom et adresse de la structure à laquelle les fonds devront être versés le cas échéant : _____

Date : _____

Signature : _____

CLASSIFICATION DU PROJET D'ETUDE OU DE RECHERCHE

Classer votre projet dans un ou deux intitulés suivants :

Syndrome d'apnées du sommeil	
Insuffisance respiratoire chronique	
Diabète, obésité et maladies de la nutrition	
Maladies chroniques du foie	
Pathologies ORL	
Maladies cardio-vasculaires	
Cancer bronchique	
Autres pathologies respiratoires (préciser :)	

RESUME

Titre du projet :

Nom du candidat :

Texte du résumé :

(Le résumé doit permettre de préciser le contexte de l'étude, l'état des connaissances sur le sujet, l'hypothèse ainsi que les perspectives de l'étude)
Attention, ce document est fourni à l'ensemble du Jury.

SYNOPSIS DU PROJET

TITRE :

PROMOTEUR :

SITE (s):

OBJECTIF :

METHODOLOGIE :

--

NOMBRE DE SUJETS :

CRITERES D'INCLUSION :
CRITERES D'EXCLUSION :

PROCEDURE

CRITERES D'EVALUATION :

STATISTIQUES

INFORMATION POUR LE CONSEIL SCIENTIFIQUE
➤ Etude relevant de la loi Huriet : OUI / NON (enlever la mention inutile)
➤ Recherche avec ou sans bénéficiaire individuel direct : AVEC / SANS (enlever la mention inutile)

BUDGET DU PROJET D'ETUDES OU DE RECHERCHE

Préciser les éléments du budget **dans sa globalité** en mentionnant, le cas échéant, les participations demandées ou accordées par d'autres organismes (le montant de la subvention est de **40 000 €** maximum).

1 - BUDGET GLOBAL

DEPENSES DE PERSONNEL	€
MATERIELS, EQUIPEMENTS	€
FONCTIONNEMENT	€

AUTRES DEPENSES (préciser :	€
COUT TOTAL DU PROJET	€

2 - PARTICIPATION D'AUTRES ORGANISMES

ORGANISME	MONTANT DEMANDE	MONTANT OBTENU	NATURE (PERSONNEL, EQUIPEMENT OU FONCTIONNEMENT)
	€	€	
	€	€	
	€	€	
TOTAUX	€	€	

3 - PARTICIPATION DE L'ORGANISME AUQUEL APPARTIENT LE DEMANDEUR

PERSONNEL	€
MATERIELS, EQUIPEMENTS	€
FONCTIONNEMENT	€
TOTAL	€

MONTANT DEMANDE AU FONDS POUR LES MALADIES CHRONIQUES (1-2-3)

€

LISTE DES CHERCHEURS PARTICIPANT A LA RECHERCHE

Nom - Prénom	Qualité	Etablissement

PUBLICATIONS DE L'EQUIPE
(uniquement dans le domaine concerné)

CURRICULUM VITAE DU CANDIDAT

EXPOSE DU TRAVAIL PROJETE

A rédiger sur papier libre. Nombre de pages maximum : 20

IL EST RECOMMANDE DE SUIVRE LE PLAN INDIQUE CI-DESSOUS

- Rappel du titre.
- Objectif de l'étude ou de la recherche et/ou hypothèse de travail.
- Etat actuel de la question (indiquer brièvement dans ce paragraphe le contexte dans lequel se situe le projet).
- Courte bibliographie sur le thème.
- Perspective d'application ou de développement éventuel de ce travail et incidences éventuelles sur la santé respiratoire.
- Description du protocole :
 1. Recherche clinique, étiologique, physiopathologique, diagnostique, thérapeutique, épidémiologique, etc.
 2. Populations, échantillonnages : préciser la nature, la taille, les groupes, les sous-groupes..
 3. Approches méthodologiques, techniques utilisées.
 4. Facteurs principaux et associés dont on étudie l'influence.
 5. Principales étapes expérimentales.
 6. Modalités d'analyse des résultats.
 7. Suivi des orientations de la loi HURIET (*si nécessaire*)
- Donner 5 mots clés

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Si ma demande est acceptée, je prends l'engagement :

1. D'envoyer mon rapport final ainsi qu'un résumé des résultats obtenus au plus tard **6 mois** après le dernier règlement effectué par le secrétariat du Conseil Scientifique, **au titre de la subvention accordée.**
 2. d'indiquer au secrétariat du Conseil Scientifique d'*AGIR* pour les Maladies Chroniques dans quelles revues les résultats de mes travaux seront publiés et de lui transmettre **un PDF de la publication.**
 3. de mentionner, dans ces publications, le soutien financier du Conseil Scientifique d'*AGIR* à dom, selon la mention : **travail effectué à l'aide d'une subvention du Conseil Scientifique du Fonds AGIR pour les Maladies Chroniques.**
 4. de respecter les termes de la loi HURIET (si nécessaire)
- présentation (copies) des documents suivants :
 - Assurance couvrant le projet (n° du contrat)
 - Avis du CCPPRB
 - Avis de la DGS
 - Avis de la MENRT et de la CNIL

Date :

Signature :